

**Compte - Rendu du 11^{ème} Comité de Programmation Leader+ Pays Midi-Quercy
Du 21 Mars 2007 à la Salle des Fêtes de Monteils**

• **Membres "élus" présents (5 présents /8) :**

M. CAMBON Jean (Président CC TVA) - **M. COLINET René** (1^{er} Vice-Président C.C TVA) - **M. MASSAT André** (Président CC QRG) - **M. PETIOT Christian** (Vice-Président CC QRG) - **M. PEZOUS Bernard** (Président CC QV)

• **Membres "privés" présents (6 présents/12) :**

Mme BRISSON Brigitte (CDD, membre commission 2) - **M. CAZES Joseph-Georges** (CDD, animateur commission 4) - **M. PESSOTTO Gino** (CDD, animateur commission 1) - **M. RAEVEN Pierre** (CDD, animateur commission 3) - **Mme SERRA Roselyne** (CDD, rapporteur commission 3) - **M. VERNICK Claude** (CDD, rapporteur commission 5)

• **Techniciens :**

M. DARBOIS Philippe (Directeur SM PMQ) - **Melle DANIEL Bertille** (Coordinatrice Charte paysagère Leader+) - **Mme VIGUIER Marie-Christine** (Gestionnaire du Programme Leader+) - **Mme HENNINOT Joëlle** (Stagiaire du GRETA)

• **Communautés de Communes :**

M. SOULIE Christophe (Animateur C.C Q.C) - **M. SIMON Mathieu** (CC QRG)

• **Membres invités (co-financeurs) et de droit**

Mme SALOMON Dominique (Conseillère Régionale de Midi-Pyrénées)

Mme ROLAND Ofelia (Service Développement Local du Conseil Général 82) -

• **Excusés :**

M. COLLIN Yvon (Président CC QC) - **M. HEBRAL Guy** (Vice-président C.C Q.C) - **M. ALBERT Jean-Paul** (Conseiller Général de Monclar de Quercy).

M. CAYROU René (CDD, membre commission 1) - **Mme ETINEAU Claire** (CDD, membre commission 3) - **Mme MARTIN Sabine** (CDD, rapporteur commission 1) - **M. MASSEREY Pierre** (CDD, rapporteur commission 6) - **Mme MERIC Dominique** (CDD, animateur commission 2) - **M. DE VESINS Claude** (CDD animateur commission 5)

Mme RIVOT Véronique (CNASEA)

Mme LEROUX Ingrid (Directrice C.C TVA) **Mme LAUZIN GROLEAU Anne** (Directrice CC QRG)

Le double quorum est vérifié.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Etat d'avancement du programme Leader+ "Midi-Quercy" et proposition de modifications de la maquette financière du plan de développement Leader+ Midi-Quercy suite à la nouvelle enveloppe du PER
- 2- Proposition de projets pour la programmation Leader+ "Midi-Quercy" (ci-joint fiches projets)
- 3- Reprogrammation d'actions ayant fait l'objet d'une modification du plan de financement
- 4- Evaluation finale du programme Leader+ "Midi-Quercy" (ci-joint rapport provisoire)
- 5- Information sur les projets de coopération
- 6- Présentation du rapport annuel 2006
- 7- Informations diverses

En préambule, M.CAMBON Jean a présenté Mme SALOMON Dominique (Conseillère régionale Midi-Pyrénées), qui souhaite suivre de près les démarches territoriales du Pays Midi-Quercy dont le programme LEADER+ Midi-Quercy.

Il la remercie pour cet engagement qui est important pour le Pays Midi-Quercy.

1. Etat d'avancement du programme Leader+ Midi-Quercy

➤ M.DARBOIS présente les tableaux de suivi de toutes les opérations déjà programmées ainsi que l'avancement de la maquette financière globale du programme LEADER+ Midi-Quercy.

Dores et déjà il est important de souligner que le taux de réalisation du FEOGA par rapport au seuil de dégagement d'office (appelé Profil de Berlin) tranche **2004 a été de 138.7% : de fait le GAL Midi-Quercy a été retenu pour bénéficier d'une 2ème dotation complémentaire de 92 400€ (suite à celle de 300 K€ de 2005)**

M.CAMBON Jean se réjouit de la progression de la réalisation de notre programme et de cette nouvelle dotation qui conforte la dynamique engagée sur notre thème fédérateur « valorisation des ressources naturelles et culturelles ».

➤ Le comité de programmation a acté une nouvelle fiche-action concernant le PER (pôle d'excellence rural) «**Destination Touristique Viaur Aveyron, Rivières Sauvages**», pour laquelle une dotation FEOGA de **62 340 € a été octroyée** en plus du plan de développement Midi-Quercy.

2. Proposition de projets pour la programmation Leader+ "Midi-Quercy" (ci-joint les fiches projets ainsi que les observations générales du CNASEA)

M.CAMBON Jean rappelle qu'il a été proposé lors d'un précédent comité que l'instructeur du projet remplisse la grille multicritère de sélection de projet sur la base des informations communiquées par le maître d'ouvrage.

Ainsi le Comité de Programmation dispose d'un outil d'aide à l'évaluation du projet pour éventuellement l'améliorer, le faire évoluer avant de chercher à le sanctionner.

Sept projets sont présentés pour le Volet 1 (appui aux stratégies de développement rural):

N°78 Appui technique à une agriculture durable en PMQ

Maître d'ouvrage : Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy

Coût total : 29000 € TTC

Union européenne : 17 400 € (60 %)

Conseil Général via Leader+ : 5 800 € (20 %)

Projet validé

Le Comité a souligné l'importance d'associer le monde agricole (chambre agriculture, ADASEA, coopératives.) dans notre démarche d'amélioration de la qualité de l'environnement. Le futur LEADER IV devra plus associer les acteurs agricoles et donc cette action se profile déjà dans cette perspective.

Il est souhaité d'élargir la réflexion proposée sur une charte de bon voisinage à l'ensemble des acteurs du monde rural.

M.CAMBON Jean informe le Comité d'une reconduction du Contrat de rivière Aveyron sur le Tarn et Garonne et de la négociation en cours d'un PGE Aveyron (Plan Gestion d'Etiage) qui vont permettre de globaliser les actions sur l'eau et ainsi de montrer les impacts transversaux : qualité de l'eau, augmentation du débit... et donc possibilité de développement des usages de la rivière (loisirs-tourisme-agrotourisme..). Le Pays devra assurer une cohérence territoriale des actions menées sur l'eau.

Conformément aux remarques formulées par le CNASEA il est précisé que l'association ADR n'a pas de salarié (donc bénévolat éligible) et va donc faire appel à un prestataire externe (l'ADASEA 82) pour réaliser l'appui technique proposé.

L'ensemble des réserves émises par le CNASEA est donc levé après vérification par l'instructeur du dossier.

N°79 Réseau Chantiers de jeunes volontaires en PMQ 2007

Maître d'ouvrage : Association CITRUS

Coût total : 43 300 € TTC

Union européenne : 16 500 € (38.10%)

Décision du Comité : Avis favorable

Projet validé

M.PESSOTO précise que l'association CITRUS à vocation régionale a décidé en 2006 de s'implanter en Midi-Quercy pour renforcer son action de proximité notamment à travers des formules de chantiers Week-end ouverts à la population locale.

Mme SALOMON souhaite avoir le dossier de demande de subvention qui devrait déjà être déposé à la Région Midi-Pyrénées

M.PEZOUS souhaite savoir si une autre association réalisant ce type de chantiers jeunes peut être également aidé en Quercy-Vert. Il lui est répondu positivement car c'est le type d'action qui est financée et non le maître d'ouvrage en tant que tel.

Il est également souligné pour cette action l'importance du développement en 2 ans du partenariat financier et technique avec les communautés de communes. Cela assure le lien avec la population locale et devrait assurer la continuité de l'action après LEADER+.

L'ensemble des réserves émises par le CNASEA est donc levé après vérification par l'instructeur du dossier.

N°80 Festival des croches et la lune 2007

Maître d'ouvrage : Association Act 2

Coût total : 17 000 € TTC

Union européenne : 8 500 € (50%)

Conseil Général via Leader+ : 1 500 € (8.82 %)

Décision du Comité : Avis favorable

Projet validé

M.MASSAT précise que la communauté de communes QRGGA vient de voter la veille une subvention de 1900€ (au lieu de 2000€ affiché) : cette modification sera intégrée dans le plan de financement de l'opération.

La nature du poste des dépenses « spectacles » est la facturation de prestation artistique par des intervenants externes.

L'ensemble des réserves émises par le CNASEA est donc levé après vérification par l'instructeur du dossier

N°81 Université Occitane d'été à Laguépie -2007

Maître d'ouvrage : Association Lenga Viva

Coût total : 33 200 € TTC

Union européenne : 6 640 € (20%)

Conseil Général via Leader+ : 5 000 € (15.06 %)

Décision du Comité : Avis favorable

Projet validé

Il est demandé de rajouter le montant des recettes (11 360€) estimées dans la fiche projet proposée.

Mme SALOMON s'étonne que le dossier de demande de subvention ne soit pas encore parvenu au Conseil Régional. Une relance auprès du maître d'ouvrage va être effectué par la gestionnaire du programme LEADER+ Midi-Quercy.

N°82 Offenbach 2007 : Développement du festival des châteaux de Bruniquel

Maître d'ouvrage : Association Compagnie de la Tour Brunehaut

Coût total : 69 200 € TTC

Union européenne : 13 844 € (20 %)

Conseil Général via Leader+ : 7 000 € (10.11 %)

Décision du Comité : Avis favorable

Projet validé

Mme SALOMON s'étonne du montant affiché pour le Conseil Régional (9000 €) qui lui semble plus élevé que l'année précédente.

M.CAMBON Jean précise que le projet culturel de territoire du Pays Midi-Quercy qui vient d'être validé en Comité de Pilotage culture Pays Midi-Quercy, intègre le développement et l'ancrage local des ces festivals sur toute l'année. Cela permettra d'amplifier notamment l'impact auprès des jeunes sur le volet éducation artistique.

L'ensemble des réserves émises par le CNASEA est donc levé après vérification par l'instructeur du dossier

N°83 Accueil d'un spectacle du festival « lettre d'automne » : Bal à lire

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Quercy Caussadais

Coût total : 3 000 € TTC

Union européenne : 1 500 € (50%)

Projet ajourné

Suite aux recommandations du CNASEA et à la difficulté de déterminer précisément la «traçabilité» du financement de l'opération, il est proposé d'ajourner ce dossier afin de permettre au maître d'ouvrage d'apporter les précisions nécessaires.

N°84 Animation du programme Leader + Midi-Quercy 2007

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Coût total : 58 000 € TTC

Union européenne : 29 000 € (50%)

Décision du Comité : Avis favorable

Projet validé

Il est précisé que le montant global consacré à l'animation et l'évaluation (80 376 €) du programme depuis son lancement ne dépasse pas les 10% autorisés des dépenses totales FEOGA (soit 150 000 €).

3. Reprogrammation d'actions ayant fait l'objet d'une modification du plan de financement

REPROGRAMMATION des OPERATIONS LEADER+ PAYS MIDI-QUERCY le 21 mars 2007

			COUT	UE	CG	CR	ETAT	AUTRE	AUTOFI
37 4	Etude de programmation sur la réhabilitation du "Sacré Cœur" de Montricoux en centre intercommunal à vocation culturelle et sportive	Plan de financement proposé en CP	15 200.00 €	7 600.00 €					7 600.00 €
				50.00%					50.00%
	CC Terrasses et Vallée de l'Aveyron N° présage : 14771	Nouveau Plan de financement	12 675.00 €	6 337.50 €					6 337.50 €
				50.00%					50.00%

Motif de la reprogrammation : Sous réalisation

Le Comité de Programmation valide cette modification

4. Evaluation finale du programme Leader+ « Midi-Quercy »

➤ Le cabinet 2is, cabinet prestataire pour cette évaluation a présenté un document provisoire. Ce dernier a fait l'objet de différentes remarques des membres du Comité et de l'équipe d'animation du GAL, qui seront intégrées dans le document final :

- pour l'action 4 du plan de développement, il a été demandé de prendre en compte qu'il existe d'autres dispositifs sur l'emploi (PLIE, ...) qui ont permis de réaliser les objectifs de cette action. De plus d'autres opérations LEADER+ présentées sur les autres actions du plan de développement ont également des effets sur l'emploi lié à l'environnement et à la culture.
- Un débat sur la représentativité de la société civile dans les GAL a permis de pointer la nécessité de la justifier en montrant sa spécificité dans chaque GAL en fonction des thèmes que l'on traite et de nos compétences sur le territoire. Il ne faut pas trop la règlementer ou la codifier au risque de la scléroser.
- Le cabinet 2is a évoqué des méthodes d'animation/communication menées dans d'autres GAL pour faire remonter les projets et rendre plus attractif le programme LEADER+ (appels à projets, lettre d'info...) : le choix des thèmes prioritaires coordonnées en Midi-Quercy (charte paysage, énergies..) va souvent à l'encontre des pratiques habituelles et donc il est plus difficile de faire remonter les projets (par rapport à la petite enfance).
- L'animation du programme et plus généralement des thématiques à l'échelle du Pays (paysage, énergies, culture, tourisme-culture...) ont été reconnues par l'évaluateur comme un point fort de notre programme qui se ressent sur la qualité des projets du programme, la cohérence vis à vis du plan de développement...De plus le Comité de Programmation a insisté sur la qualité du suivi et de l'approche transversale pratiquée par l'équipe d'animation du GAL tout au long du programme.
- La maîtrise d'ouvrage des opérations du programme par les communautés de communes est peu développée : cela s'explique par le fait que c'est le SM PMQ qui a pris la maîtrise d'ouvrage d'opération d'intérêt pour le Pays MQ, ce qui démontre un niveau élevé de structuration et de mutualisation sur le territoire.

5. Information sur les projets de coopération

Il est proposé à ce Comité de Programmation la fiche action du projet de coopération interterritoriale validé en CNS le 20 décembre 2006.

- ◆ « Structuration d'une filière Bois Energie entre territoires Nord Midi Pyrénéens »

Le Comité de Programmation valide cette fiche action dont le contenu a déjà été présenté lors du Comité de Programmation leader+ du 05 juillet 2006.

6. Présentation du rapport annuel 2006

M.DARBOIS présente les grandes lignes du rapport annuel d'exécution 2006 du programme LEADER+ Midi-Quercy : le Comité de Programmation valide ce document réalisé chaque année par l'équipe technique du GAL.

ANNEXES

- 1 Fiches projets validées en Comité de Programmation Leader+ du 21 mars 2007
- 2 Observations générales du CNASEA
- 3 Feuille de présence
- 4 Fiche action du Projet de Coopération « Structuration d'une filière Bois Energie entre territoires Nord Midi Pyrénéens »